

SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le septième jour du mois d'août en l'an deux mille dix-huit, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 19 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS (ÈRES) :
Gesa Wehmeyer-Laplante
Jean-Pierre Ducruc
Michel Routhier
Jean Lecours
Guy Boucher

Absente : Carmen Demers

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe : Madame Christiane Couture

Présence de 7 citoyens.

ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Séance ordinaire du 03 juillet 2018
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Comptes à payer
 - Désignation d'un répondant en matière d'accommodement

 - Règlement n° 583-2018 abrogeant le règlement n° 478-2012 (centre multifonctionnel)
 - Adoption

 - Règlement n° 584-2018 ayant comme objet la création d'une réserve financière
 - Adoption

 - Règlement d'emprunt numéro 561-2017
 - Soumissions pour l'émission de billets
 - Concordance et courte échéance
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer

 - Modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A
 - Honoraires professionnels n° 11 (Norda Stelo inc.)
 - Financement temporaire
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
 - Protocole d'entente en matière d'entraide en cas d'incendie
- 6) Voirie
 - Développement rue Ernest-Blouin (phase 3 rue Demers)
 - Honoraires professionnels n° 1 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - Honoraires professionnels n° 2 (Coffrage S. Blanchet inc.)
 - Honoraires professionnels n° 3 (Les Entreprises Lévisiennes inc.)

 - Réfection rue du Bateau
 - Honoraires professionnels n° 14 (Les Services Exp inc.)
 - Honoraires professionnels n° 15 (Les Services Exp inc.)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

Réfection rue Laflamme

- État du coût net provisoire des travaux et financement
- Décompte progressif n° 5 (Construction Lemay inc.)

Réfection rang Saint-Eustache

- Honoraires professionnels n° 1 (GHD Consultants ltée)

Rapiéçage mécanique des voies de circulation

- Acceptation des travaux et paiement

Fauchage des abords des voies de circulation

- Acceptation des travaux et paiement

7) Hygiène du milieu

Assainissement des eaux usées

- Honoraires professionnels n° 1 (WSP Canada inc.)

8) Aménagement/urbanisme/développement

- Demande de permis de démolition – Lot 5 265 339
- Cession de terrain – Partie de lot 3 952 004

Règlement n° 581-2018 aux fins de modifier le Règlement de zonage n° 389-2007 (projets intégrés)

- Adoption

9) Loisirs et culture

Terrain de jeux

- Engagement d'une aide-animatrice

10) Varia

Office Municipal d'Habitation du Nord de Lotbinière

- Budget supplémentaire 2018

Période de questions à la fin de la séance conformément au règlement municipal numéro 377-2006

Levée de l'assemblée

198-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Gesa Wehmeyer-Laplante, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

199-2018

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 03 JUILLET 2018

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 03 juillet 2018 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

200-2018

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean Lecours, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES DE JUILLET 2018

SALAIRES BRUT DU 24 JUIN 2018 AU 28 JUILLET 2018	MAIRE ET CONSEILLERS	23 634.49
	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	17 708.72
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, BRIGADIER(ÈRES), POMPIERS, VOIRIE, RÉSEAU, COM. EMB., CONCIERGERIE, LOISIRS, T/JEUX, CULTURE POLYVALENTE & BIBLIOTHÈQUE	47 294.57
	AVANTAGES SOCIAUX	10 230.48
	SOUS-TOTAL	98 868.26

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) DE JUILLET 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	29 084.74
	TOTAL	127 953.00

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2018 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	269.33	
5513880000 COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	269.33	REMISE JUIN 2018
COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE	73.00	
261000670 URBANISME - PAPETERIES	73.00	VÉRIFICATION D'UN DROIT LOT 3 590 331
FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN	3 519.75	
292147840 R. LAURIER MOULIN INT 506-2013	2 898.02	INTÉRÊTS RÉG. 506-2013
292148840 PONCEAU RG 2 ET 3 INT 507-2013	621.73	INTÉRÊTS RÉG. 507-2013
FLEETCOR CANADA MASTERCARD	1 173.36	
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	50.75	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	45.82	ESSENCE INCENDIE
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	52.18	ESSENCE INCENDIE
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-6.46	ESCOMPTE ULTRAMAR
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	124.40	ESSENCE SILVERADO
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	64.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	120.75	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	90.23	ESSENCE SILVERADO
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	54.51	ESSENCE VTT
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	66.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	112.60	ESSENCE SAVANA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	39.18	DIESEL KUBOTA
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	70.00	DIESEL KUBOTA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	124.00	ESSENCE SAVANA
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	116.83	ESSENCE SILVERADO
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	-9.43	ESCOMPTE ULTRAMAR
232001631 DIESEL - TRACTEUR KUBOTA	58.00	DIESEL KUBOTA
GUIMOND MAXIME	789.63	
222000454 FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	789.63	FORMATION INTERVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE (MAXIME GUIMOND)
HYDRO-QUEBEC	6 409.32	
222000681 CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	376.46	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	46.76	SERVICE MI-AVRIL À MI-JUIN 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	103.66	SERVICE MAI ET JUIN 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	20.73	SERVICE MAI ET JUIN 2018
234000681 ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 275.22	SERVICE JUIN 2018
234050681 ECLAIRAGE RURAL 786894-980212	147.28	SERVICE JUIN 2018
241300681 ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 690.40	SERVICE JUIN 2018
241200681 ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	1 980.01	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2018
270120681 ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	768.80	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2018
LES ENTREPRISES D. AUBIN & FILS	2 338.07	
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	169.24	PELOUSES 2018 2/5
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	65.32	PELOUSES 2018 2/5
241200522 ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	22.27	PELOUSES 2018 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	157.35	PELOUSES 2018 2/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	690.28	PELOUSES 2018 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	103.92	PELOUSES 2018 2/5
222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	51.96	PELOUSES 2018 2/5
241301522 ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	59.38	PELOUSES 2018 2/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	400.81	PELOUSES 2018 2/5
270151522 ENT. AUTRES PARCS/DÉTENTE ETC	38.60	PELOUSES 2018 2/5
241400522 ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	31.17	PELOUSES 2018 2/5
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER	547.77	PELOUSES 2018 2/5
M.R.C. DE LOTBINIERE	14 840.01	
245120951 QUOTE-PART MRC - ENF. SANITAIR	8 877.84	QUOTE-PART 2018 7/12
215000951 QUOTE-PART MRC - EVALUATION	5 962.17	QUOTE-PART 2018 7/12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	19 154.85	
5513840000 IMPOT PROVINCIAL A PAYER	5 889.26	REMISE JUIN 2018
5513825000 RQAP A PAYER	1 252.97	REMISE JUIN 2018
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	1 917.21	REMISE JUIN 2018
5513850000 R.R.Q. A PAYER	6 265.98	REMISE JUIN 2018
5513871000 C.S.S.T. A PAYER	1 284.43	REMISE JUIN 2018
5513841000 IMPOT PROVINCIAL SUPPLÉMENT.	2 545.00	REMISE JUIN 2018
PAGNET	34.38	
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	34.38	SERVICE JUILLET 2018
POSTES CANADA	168.85	
261000321 TIMBRES POSTES - URBANISMES	28.14	AVIS 259
270291321 T. POSTES - ASS. (ALCS) OBNL	7.04	AVIS 259
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRATION	133.67	AVIS 259
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS	382.60	
270150526 ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	10.25	BOIS, PIÈCES & ACCESSOIRES
222000522 ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	366.77	CHAUFFE-EAU
222000522 ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	5.58	TUYAUX (2) & MANCHONS (6)
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	8 563.94	
5513815000 IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	4 836.70	REMISE JUIN 2018
5513820000 ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	1 682.24	REMISE JUIN 2018
5513816000 IMPOT FÉDÉRAL SUPPLÉMENT.	2 045.00	REMISE JUIN 2018

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

REVENU QUÉBEC		350.00	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	350.00	AJUSTEMENT COTISATION EMPLOYEUR 2017
TELU COMMUNICATIONS INC.		737.14	
259000331	TELEPHONE/PAVILLON ET ABRI	63.65	SERVICE JUILLET 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	2.80	SERVICE JUILLET 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	73.90	SERVICE JUILLET 2018
261000331	TELEPHONE-URBANISME	87.10	SERVICE JUILLET 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	221.80	SERVICE JUILLET 2018
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	63.37	SERVICE JUILLET 2018
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	63.36	SERVICE JUILLET 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	161.16	SERVICE JUILLET 2018
TELU MOBILITE		256.80	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	23.53	SERVICE JUILLET 2018
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	81.53	SERVICE JUILLET 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	58.18	SERVICE JUILLET 2018
270120331	TELEPHONE CELL. - C/COMM.	23.00	SERVICE JUILLET 2018
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	23.52	SERVICE JUILLET 2018
223100331	TELEPHONE & MESSAGERS	23.52	SERVICE JUILLET 2018
270150331	TELEPHONE T/JEUX ET LOISIRS	23.52	SERVICE JUILLET 2018
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		84.55	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	84.55	PHOTOCOPIES DU 11-06-2018 AU 10-07-2018
TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'		117 363.00	
126100000	SUBVENTION LOBICAR	117 363.00	SUBVENTION 2018 1er VERSEMENT
VIDÉOTRON LTÉE		201.10	
261000331	TELEPHONE-URBANISME	41.38	SERVICE AOÛT 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	41.38	SERVICE AOÛT 2018
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	41.36	SERVICE AOÛT 2018
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	76.98	SERVICE AOÛT 2018

Total : 176 709,68

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2018

AGENCE RÉGIONALE DE MISE EN VALEUR		25.00	
232000494	COTISATION & ABONNEMENT VOIRIE	25.00	RENOUVELLEMENT 2018
ALLEN ENTREPRENEUR GÉNÉRAL INC.		1 092.26	
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	364.08	VALIDATION DÉBIMÈTRE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	728.18	VALIDATION DÉBIMÈTRE
ANDRÉ HÉBERT		100.12	
5513882000	RVER (3%) A PAYER	100.12	REMB. RVER MARS À JUIN 2018
ANIMAGERIE		1 142.85	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	1 142.85	FORFAIT CAMPING (26 JUIN 2018)
ANNIE DE L'ÉTOILE		390.00	
270150454	PERFECTIONNEMENT - TERR/JEUX	390.00	FORMATION DES ANIMATEURS
ASSOCIATION "CÔTE DES SOUS-BOIS"		80.00	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	80.00	COTISATION ANNUELLE 2018
ATELIER GENYTECH INC.		167.35	
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	167.35	INSPECTION CAMION NO 4
AVENTURE PLEIN AIR INUKSHUK		729.23	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	729.23	AVENTURE PLEIN AIR (17 JUILLET 2018)
BIONEST		277.98	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	277.98	ENTRETIEN TERTIAIRE & DÉSINFECTION (6625, MARIE-VICTORIN) (PAYÉ PAR CONTRIBUABLE)
BUROPLUS ST-EX		1 130.93	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	757.29	PAPETERIE
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	67.84	PAPETERIE
222000650	PIECES & ACCESSOIRES- INCENDIE	136.75	IMPRIMANTE À ÉTIQUETTES
270150670	PAPETERIE - LOISIRS	155.04	PAPETERIE
211000670	FOURN. BUREAU, IMPRIMES & LIVRES	14.01	PAPETERIE
C.A.U.C.A.		586.37	
222000331	TEL.2464, INTERNET& PAGETS (9)	586.37	FRAIS MODULE DE BASE DU 1-07-18 AU 30-09-18
CAMPING LAC GEORGES		730.21	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	730.21	SORTIE T/JEUX (11 JUILLET 2018)
CAM-TRAC BERNIERES INC.		272.21	
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	272.21	RÉPARATION FIL DE SÉCURITÉ DU SIÈGE
CARQUEST CANADA LTEE		73.49	
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	27.57	GANTS
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	-0.95	CHAÎNE & BOULES POUR KUBOTA
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	46.87	CHAÎNE & BOULES POUR KUBOTA
COMMISSION SCOLAIRE DES NAVIGATEURS		2 210.00	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	2 210.00	PLANTES COMITÉ EMBELLISSEMENT
COMPASS MINERALS CANADA CORP.		5 853.49	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5 853.49	SEL POUR ADOUCISSEURS
CORDONNERIE TOUCHE À TOUT		156.08	
223100675	PIÈCES & ACCESSOIRES P/R	156.08	DOSSARDS (5)
CYNTHIA MORIN		105.57	
270150310	FRAIS DE DEPLACEMENT - LOISIRS	105.57	FRAIS DE DÉPLACEMENT MAI & JUIN 2018
DEL DEGAN, MASSÉ & ASSOCIÉS INC.		5 882.54	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	5 882.54	SERVICE D'URBANISME DU 26 JUIN AU 20 JUILLET 2018
DELL CANADA INC		86.22	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	86.22	CARTOUCHE D'ENCRE
DICOM EXPRESS		60.31	
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	33.86	FRAIS DE TRANSPORT
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	14.18	FRAIS DE TRANSPORT
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	12.27	FRAIS DE TRANSPORT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

DISTNET INC.		7 248.60	
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	818.48	NETTOYER STATIONS DE POMPAGE & DÉGRILLEUR
241400445	GESTION BOUES - DEGRILLEUR	1 054.32	NETTOYER STATIONS DE POMPAGE & DÉGRILLEUR
241500445	GESTION BOUES - ST. POMPAGE	931.30	NETTOYER STATIONS DE POMPAGE & DÉGRILLEUR
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	394.36	NETTOYER BOUES DE LAVAGE
241200444	USINE EAU - GESTION DES BOUES	4 050.14	NETTOYER BOUES DE LAVAGE
ECO VERDURE		1 026.00	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	199.53	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN BALLE MOLLE 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	436.01	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN DE SOCCER SOCCER ÉCLAIRÉ 2/3
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	390.46	ENGRAIS GRANULAIRE TERRAIN MINI-SOCCER (2) 2/3
EQUIPEMENTS RECREATIFS JAMBETTE INC.		1 225.03	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	1 225.03	FILET & CÂBLE POUR MODULE DE JEUX
EXCAVATION REJEAN LEMAY INC.		3 383.72	
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	1 895.25	BRIS D'EAU (RUE PRINCIPALE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	273.53	RÉSERVE DE PIERRE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	464.72	BRIS VALVE (RUE PRINCIPALE)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	400.11	VALVE À L'EAU (RUE LAFLEUR)
2304023721	DÉVELOPP. RUE DEMERS	200.06	TRAVAUX BORDURE DE RUE (PHASE 3 RUE DEMERS)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	150.05	ARRACHER BARRAGE DE CASTORS (2E RANG EST)
FERME ROGER LAMBERT ET FILS S.E.N.C.		1 149.75	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 149.75	DÉBROUSSAILLAGE DES RUES DU MOULIN, BOISVERT, DU BÂTEAU, THIBODEAU ET ERNEST-BLOUIN
FINANCIERE BANQUE NATIONALE IN		13 873.38	
292133840	RÉF. RUE TARDIF 428-2009	2 084.90	INTÉRÊTS RÈGLEMENT NO 428-2009
292132840	ÉMISSAIRES DÉT/AUGER 414-2008	1 089.40	INTÉRÊTS RÈGLEMENT NO 414-2008
292126840	PAV.5 RUES FABR.-INT.393-2007	713.40	INTÉRÊTS RÈGLEMENT NO 393-2007
292127840	COND-AME/NORMES INT.396-2007	3 930.30	INTÉRÊTS RÈGLEMENT NO 396-2007
292124840	PUITS P-3 ST-ED- INT.385-2007	6 055.38	INTÉRÊTS RÈGLEMENT NO 385-2007
FLEETCOR CANADA MASTERCARD		194.87	
007585	ESSENCE - VÉHICULE INCENDIE	53.80	ESSENCE INCENDIE
006067	ESSENCE - VÉHICULE INCENDIE	62.39	ESSENCE INCENDIE
006673	ESSENCE - VÉHICULE INCENDIE	60.45	ESSENCE INCENDIE
006068	ESSENCE - VÉHICULE INCENDIE	19.38	ESSENCE INCENDIE
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.15	ESCOMPTE ULTRAMAR
FONDATION DU DOMAINE JOLY-DE LOTBINIÈRE		880.80	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	880.80	FLEURS COMITÉ EMBELLISSEMENT
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		48.00	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	48.00	AVIS DE MUTATION
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		14 398.49	
270150446	VIDANGES - PARC J. G. FOURNIER	286.01	SERVICE JUIN 2018
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	6 002.58	SERVICE JUIN 2018
245110446	ENL. DES ORDURES/CONTRAT	8 109.90	SERVICE JUIN 2018
GROUPE CASTONGUAY INC.		1 134.80	
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	408.16	REPLACER LUMIÈRES (2) (COIN 2E RANG OUEST)
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	726.64	REPLACER LUMIÈRES (4) (RUES LEGENDRE, ROMÉO-MARION, LAFLEUR, BIRON & BÉDARD)
HYDRO-QUEBEC		571.48	
259000681	ELECTRICITÉ/PAVILLON ET ABRI	482.17	SERVICE MI-MAI À MI-JUILLET 2018
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	89.31	SERVICE MI-MAI À MI-JUILLET 2018
IMPRESSIONS JKL INC.		102.91	
223100675	PIÈCES & ACCESSOIRES P/R	102.91	LOGO P/RÉPONDANTS (5)
IMPRESSIONS MULTI-IMAGES		1 106.50	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	1 106.50	CHANDAILS & IMPRESSION CHANDAILS T/JEUX
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		178.21	
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	178.21	ENVELOPPES
INTERFAS EN FIDUCIE		2 012.68	
5513870000	ASS. COLLECTIVES A PAYER	2 012.68	POLICE NO 48842 JUILLET 2018
JACQUES LEMAY		126.72	
223100310	DÉPLACEMENT - PR/RÉPONDANTS	71.82	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUIN 2018
223100310	DÉPLACEMENT - PR/RÉPONDANTS	54.90	FRAIS DE DÉPLACEMENT JUILLET 2018
JEAN-LUC FIOLA		43.20	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	43.20	TRAPAGE CASTORS (2E RANG)
JOSIANNE TARDIF		245.60	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	200.15	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	45.45	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
LABORATOIRES ENVIRONEX		215.58	
241200411	ANALYSE DE L'EAU	143.84	ANALYSE D'EAU
241400411	ANALYSE DES EAUX USÉES	71.74	ANALYSE DES EAUX USÉES
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS		1 146.05	
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER	1 146.05	BUTS, FILETS SOCCER & POUSSIÈRE À LIGNER
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		356.42	
241200521	ENT. & REP. - USINE EAU POTABLE	356.42	FUITE D'EAU (RUE LAFLEUR)
LES ENTREPRISES LEVISIENNES IN		6 194.98	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 524.12	TRAVAUX DE RAPIÉCAGE (RUE PICARD) (PAYÉ PAR CONTRIBUTABLE)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 670.86	TRAVAUX DE PLANAGE (RUE PRINCIPALE)
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.		1 701.63	
2304090721	IMMOBILISATION - CIRC. & SIGN.	1 701.63	AMÉNAGEMENT ENSEIGNE DE BIENVENUE CÔTÉ SUD

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

LES MAGASINS KORVETTE LTEE		131.66	
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	21.81	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	19.14	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	25.24	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	6.31	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150526	ENT. & ACHATS EQUIP. LOISIRS	14.94	PAPETERIE T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	13.25	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	30.97	ACHATS DIVERS T/JEUX
LES PTITS MOTEURS SAINTE-CROIX INC.		1 059.25	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	1 034.01	DÉBROUSSAILLEUSE LOISIRS
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	25.24	MONOFILAMENT LOISIRS
L'OASIS DE LOTBINIÈRE		90.00	
270151526	MACH OUT AUTRES PARCS/DET. ETC	90.00	NICHOIRS (6)
M.R.C. DE LOTBINIERE		209.50	
261000419	SERVICES PROFESSIONNELS AUTRES	137.50	SUPPORT TECHNIQUE ET PLANS
261000670	URBANISME - PAPETERIES	72.00	SUPPORT TECHNIQUE ET PLANS
MILLOT, STEPHANE		328.40	
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	328.40	RÉPARATION SCIE À BÉTON
MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS S.E.N.C.R.L.		2 456.52	
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	355.35	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	123.60	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
261000412	SERV. JURIDIQUE URBANISME	1 977.57	HON. PROF. DOSSIER URBANISME
NABCO CANADA INC.		2 055.75	
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM.	2 055.75	OPÉRATEUR DE PORTE POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE
NOVICOM 2000 INC.		144.97	
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	144.97	ENTRETIEN RADIO
ORDINATEUR MERCIER 2001 INC.		74.73	
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	74.73	ENTRETIEN PORTABLE LOISIRS (OFFICE)
OXYGÈNE SANTÉ ET FORME		551.88	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	551.88	DÉFIS SPORTIF 2018 (6 JOURNÉES)
PAGES JAUNES		130.72	
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	130.72	SERVICE JUILLET 2018
PHARMACIE STE-CROIX INC.		128.11	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	62.06	ACHATS DIVERS T/JEUX
270120641	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	5.74	EAU POUR USINE EAU POTABLE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	20.50	EAU POUR USINE EAU POTABLE
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	39.81	ACHATS DIVERS T/JEUX
PROTECTION INCENDIE PC		278.06	
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	278.06	REMPLISSAGE & INSPECTION DES CYLINDRES D'APPAREILS RESPIRATOIRES
PUROLATOR INC.		5.21	
222000322	FRAIS DE MESSAGERIE INCENDIE	5.21	FRAIS DE TRANSPORT
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		247.38	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	151.68	CHLORURE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	57.81	PEINTURE POUR MARQUAGE
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	20.65	ACIDE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	17.24	MARTEAU
RAY-CAR		372.52	
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	372.52	RÉSERVE DE PIERRE
SERRES LAMBERT ENR.		92.01	
269000959	PART. - VILLE/ VILLAGE FLEURIS	92.01	FLEURS COMITÉ EMBELLISSEMENT
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.		767.55	
219000499	AUTRES FRAIS - ADM (CSST, ETC)	767.55	FORFAIT JUILLET À DÉCEMBRE 2018
SOLUTIONS NEXARTS INC.		238.58	
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	154.07	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 10-04-18 AU 31-05-18
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	84.51	FRAIS PLATEFORME QIDIGO DU 1-06-18 AU 30-06-18
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.		253.54	
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	47.66	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	35.61	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	14.94	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	40.27	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	38.36	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	25.02	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	9.19	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	34.90	ACHATS DIVERS T/JEUX
270150690	BIENS NON DURABLE LOISIRS	7.59	ACHATS DIVERS T/JEUX
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		331.13	
222000451	LOCATION ALARME - INCENDIE	55.18	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
241400451	LOCATION ALARME - EAUX USÉES	55.19	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
241300451	LOCATION ALARME - EAU POTABLE	55.19	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
241200451	LOCATION ALARME - USINE E/POTABLE	55.19	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
232000451	LOCATION ALARME - VOIRIE	55.19	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
213000451	LOCATION ALARME- ADMIN.	55.19	FRAIS DE SERVICE JUILLET À SEPT. 2018
TELUS COMMUNICATIONS INC.		149.57	
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	149.57	SERVICE JUILLET 2018
TRANSPORT LOTBINIERE INC.		252.95	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	252.95	TRANSPORT SORTIE LAC GEORGES (11 JUILLET 2018)
TRANSPORT TILLY INC.		753.09	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	373.67	TRANSPORT SORTIE PEPS-QUÉBEC (3 JUILLET 2018)
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	252.95	TRANSPORT SORTIE CAMP INUKSUK ST-ÉTIENNE (17 JUILLET 2018)
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	126.47	TRANSPORT SORTIE PISCINE DE LAURIER-STATION (25 JUILLET 2018)
UNIVERSITE LAVAL		1 039.95	
270150447	ENTENTE & ACT. SPEC. - T/JEUX	1 039.95	PEPS-QUÉBEC (3 JUILLET 2018)
VEOLIA WATER TECHNOLOGIES CANADA INC.		605.79	
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	605.79	RÉACTIFS POUR ANALYSE
TOTAL :		92 466.43	

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 08-2018

201-2018

DÉSIGNATION D'UN RÉPONDANT EN MATIÈRE D'ACCOMMODEMENT

ATTENDU les obligations dévolues aux municipalités en vertu de la *Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes* adoptée le 18 octobre 2017;

ATTENDU QU'il est requis de nommer un répondant en matière d'accommodement;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de désigner Mme France Dubuc, directrice générale et secrétaire-trésorière, à titre de répondant en matière d'accommodement.

RÈGLEMENT N^o 583-2018 ABROGEANT LE RÈGLEMENT N^o 478-2012 (CENTRE MULTIFONCTIONNEL)

202-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement numéro 478-2012 fut adopté le 03^e jour du mois d'avril 2012 concernant des travaux de construction d'un centre multifonctionnel au coût estimé de 3 027 418 \$ et fut soumis à l'approbation des personnes habiles à voter et au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement numéro 498-2012 fut adopté le 24^e jour du mois de septembre 2012 aux fins de modifier le Règlement numéro 478-2012 concernant des travaux de construction d'un centre multifonctionnel au coût estimé de 2 098 853 \$ (diminution de l'emprunt de 928 565 \$) et fut soumis à l'approbation des personnes habiles à voter mais n'a pas été soumis à l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE lors de la tenue du registre du Règlement numéro 498-2012 le 02 octobre 2012, ce dernier est non réputé approuvé par les personnes habiles à voter tenant compte du nombre de signatures reçu;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil tenue le 06 novembre 2012 le Règlement numéro 498-2012 a été retiré par la résolution numéro 352-2012;

ATTENDU QUE le Règlement numéro 478-2012 n'a donc jamais été abrogé et qu'il est requis de mettre à jour le registre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

ATTENDU QUE les travaux de construction d'un Pavillon de services des loisirs ont finalement été réalisés en 2017 dans le cadre du projet d'aménagement du parc Jean-Guy-Fournier (phase 1) et financés à même le règlement d'emprunt numéro 536-2015 adopté le 07 avril 2015;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le troisième jour du mois de juillet 2018 le projet de règlement numéro 583-2018;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 03 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Gesa Wehmeyer-Laplante

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 583-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 583-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 583-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

**RÈGLEMENT N^o 584-2018 AYANT COMME OBJET LA CRÉATION
D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE**

203-2018

ADOPTION

ATTENDU QU'il est de l'intention de la municipalité de Sainte-Croix, de créer, au profit de l'ensemble de son territoire, une réserve financière pour financer les dépenses de réfection de voirie;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté et déposé le troisième jour du mois de juillet 2018 le projet de règlement numéro 584-2018;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été préalablement donné lors de la séance ordinaire du 03 juillet 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Michel Routhier

APPUYÉ PAR : Jean Lecours

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement numéro 584-2018 est adopté et que ce conseil ordonne et statue de ce qui suit :

QUE le règlement numéro 584-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 584-2018 entrera en vigueur conformément à la loi

RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 561-2017

204-2018

SOUSSIONS POUR L'ÉMISSION DE BILLETS

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Croix a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 août 2018, au montant de 499 200 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article;

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

18 100 \$	2,30000 %	2019
18 400 \$	2,60000 %	2020
19 200 \$	2,80000 %	2021
19 800 \$	2,90000 %	2022
423 700 \$	3,05000 %	2023

Prix : 98,47700

Coût réel : 3,38410 %

2 - BANQUE ROYALE DU CANADA

18 100 \$	3,40000 %	2019
18 400 \$	3,40000 %	2020
19 200 \$	3,40000 %	2021
19 800 \$	3,40000 %	2022
423 700 \$	3,40000 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,40000 %

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

3 - CAISSE DESJARDINS DU CENTRE DE LOTBINIERE

18 100 \$	3,53500 %	2019
18 400 \$	3,53500 %	2020
19 200 \$	3,53500 %	2021
19 800 \$	3,53500 %	2022
423 700 \$	3,53500 %	2023

Prix : 100,00000

Coût réel : 3,53500 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL est proposé Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Sainte-Croix accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 14 août 2018 au montant de 499 200 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros 561-2017. Ces billets sont émis au prix de 98,47700 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

205-2018

CONCORDANCE ET COURTE ÉCHÉANCE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite emprunter par billets un montant total de 499 200 \$ qui sera réalisé le 14 août 2018, réparti comme suit :

- Règlement d'emprunt numéro 561-2017 pour un montant de 238 653 \$
- Règlement d'emprunt numéro 561-2017 pour un montant de 260 547 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cet emprunt et pour les règlements d'emprunts numéros 561-2017, la Municipalité de Sainte-Croix souhaite réaliser l'emprunt pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean-Pierre Ducruc

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

- les billets seront datés du 14 août 2018;
- les intérêts seront payables semi-annuellement, le 14 février et le 14 août de chaque année;
- les billets seront signés par le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière;
- les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

2019 -	18 100 \$
2020 -	18 400 \$
2021 -	19 200 \$
2022 -	19 800 \$
2023 -	20 400 \$ (à payer en 2023)
2023 -	403 300 \$ (à renouveler)

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2024 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 561-2017 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 14 août 2018), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

206-2018

COMPTES À PAYER

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL

SALAIRES DE JUILLET 2018

SALAIRES BRUT DU 24 JUIN 2018 AU 28 JUILLET 2018	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & PRATIQUES CULTURALES	7 573.81
	AVANTAGES SOCIAUX	1 549.54
	SOUS-TOTAL	9 123.35

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S) DE JUILLET 2018

INSTITUTION(S) FINANCIÈRE(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	5.95
	TOTAL	9 129.30

COMPTES PAYÉS DE JUILLET 2018 – RATIFICATION

CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		55.00	
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	55.00	REMISE JUIN 2018
HYDRO-QUEBEC		1 696.11	
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	1 696.11	SERVICE MI-JUIN À MI-JUILLET 2018
LES ENTREPRISES D. AUBIN ET FILS		124.70	
270161522	ENTR. & REPARATION- TERRAIN	124.70	PELOUSES 2018 2/5
MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC		1 629.51	
270120999	FRAIS GESTION CSST & AUTRES	250.00	AJUSTEMENT COTISATION EMPLOYEUR 2017
5513290000	T.P.S. A PAYER (FEDERAL)	1 881.30	REMISES TPS-TVQ AVRIL-MAI-JUIN 2018
5413996000	R.T.I. A RECEVOIR (T.V.Q.)	-2 867.43	REMISES TPS-TVQ AVRIL-MAI-JUIN 2018
5413995000	C.T.I. A RECEVOIR (T.P.S.)	-1 387.54	REMISES TPS-TVQ AVRIL-MAI-JUIN 2018
5513390000	T.V.Q. A PAYER	3 753.18	REMISES TPS-TVQ AVRIL-MAI-JUIN 2018
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		1 104.03	
5513820000	RQAP A PAYER	54.05	REMISE JUIN 2018
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	107.86	REMISE JUIN 2018
5513850000	R.R.Q. A PAYER	433.88	REMISE JUIN 2018
5513840000	IMPOT PROV. A PAYER	433.68	REMISE JUIN 2018
5513871000	C.S.S.T. A PAYER	74.56	REMISE JUIN 2018
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC		368.24	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	39.63	PIÈCES & ACCESSOIRES
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	187.90	TOILETTE, ROBINETS, PIÈCES & ACCESSOIRES
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	59.56	CLÉS (20)
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	34.48	SIÈGE DE TOILETTE
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	46.67	RUBAN ÉLECTRIQUE, PIÈCES & ACCESSOIRES
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA		449.44	
5513825000	C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	128.21	REMISE JUIN 2018
5513815000	IMPOT FED. A PAYER (SANS AS.C)	321.23	REMISE JUIN 2018

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

TELUS COMMUNICATIONS INC.		356.12	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	356.12	SERVICE JUILLET 2018
TELUS MOBILITÉ		58.02	
270125331	TELEPHONE ET CELLULAIRE	58.02	SERVICE JUILLET 2018
		Total : 5 841,17	

COMPTES À PAYER DE JUILLET 2018

DISTNET INC.		573.16	
270160522	ENTR. & REPARATION- BATIMENT	573.16	NETTOYER BASSIN SURFACEUSE
INTERFAS EN FIDUCIE		1 005.88	
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	1 005.88	POLICE NO 48842 JUILLET 2018
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX		286.01	
270175446	ENLEVEMENT DES ORDURES	286.01	ORDURES MAI 2018
REGIE DES ALCOOLS, DES COURSES		947.00	
270177499	PERMIS - BAR	947.00	RENOUVELLEMENT PERMIS BAR
ROBERT BOILEAU INC.		908.88	
270160526	ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	908.88	ÉQUIPEMENTS PATINOIRE
TOTAL :		3 720.93	

MODIFICATION ET CONVERSION DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION DU GAZ R-22 AU GAZ R-513A

207-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 11 (NORDA STELO INC.)

ATTENDU les résolutions numéros 068-2015, 148-2015, 166-2016 et 226-2017;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Norda Stelo inc., la somme de 17 518,18 \$ relativement à la surveillance des travaux concernant le projet de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0239298 datée du 22 juin 2018.

208-2018

FINANCEMENT TEMPORAIRE

ATTENDU QUE les travaux de modification et conversion du système de réfrigération du gaz R-22 au gaz R-513A ainsi que les honoraires professionnels y étant reliés en vertu du règlement numéro 562-2017 sont maintenant en cours;

ATTENDU QUE le financement global autorisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire est de 2 051 449 \$;

ATTENDU QUE nous avons besoin d'un financement temporaire dans l'attente du financement permanent;

ATTENDU QUE l'article 1093 du Code municipal du Québec nous autorise ce type de financement jusqu'à concurrence du montant total ou partiel de dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à obtenir le financement proposé auprès de la Banque Nationale du Canada selon la progression des déboursés à effectuer.

SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX

209-2018

PROTOCOLE D'ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE EN CAS D'INCENDIE

ATTENDU le protocole d'entente annexé aux présentes en matière d'entraide en cas d'incendie entre les municipalités de Dosquet, Laurier-Station, Lotbinière, Saint-Agapit, Saint-Antoine-de-Tilly, Saint-Apollinaire, Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Sainte-Croix, Saint-Édouard-de-Lotbinière, Saint-Gilles, Saint-Janvier-de-Joly et Val-Alain;

ATTENDU QUE les corporations municipales parties à l'entente souhaitent encadrer la mise en œuvre des ententes d'assistance en matière d'incendie en prévoyant notamment comment seront remboursées les dépenses relatives à une demande d'assistance et les principes de fonctionnement des demandes d'assistance;

ATTENDU QUE le présent protocole abroge toute autre entente conclue entre les parties signataires aux présentes;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement d'accepter le présent protocole comme s'il était au long cité et d'autoriser le maire, monsieur Jacques Gauthier, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc, à signer ledit protocole d'entente.

VOIRIE

DÉVELOPPEMENT RUE ERNEST-BLOUIN (PHASE 3 RUE DEMERS)

210-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 1 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU la résolution numéro 069-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Les Excavations Ste-Croix inc. la somme de 14 918,89 \$ pour la réalisation des travaux de structure de rue au projet de développement de la rue Ernest-Blouin (phase 3 rue Demers), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 8015 datée du 31 mai 2018 et au crédit numéro 8036 datée du 26 juin 2018.

211-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 2 (COFFRAGE S. BLANCHET INC.)

ATTENDU la résolution numéro 071-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à Coffrage S. Blanchet inc. la somme de 4 857,69 \$ pour la réalisation des travaux de bordures de béton au projet de développement de la rue Ernest-Blouin (phase 3 rue Demers), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 2018-031 datée du 18 juin 2018.

212-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 3 (LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.)

ATTENDU la résolution numéro 070-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à Les Entreprises Lévisiennes inc. la somme de 16 672,73 \$ pour la réalisation des travaux de pavage au projet de développement de la rue Ernest-Blouin (phase 3 rue Demers), telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 23830 datée du 10 juillet 2018.

RÉFECTION RUE DU BATEAU

213-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 14 (LES SERVICES EXP INC.)

ATTENDU la résolution numéro 284-2016;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement de payer à Les Services Exp inc., la somme de 11 366,14 \$ concernant la surveillance de bureau et des travaux relativement au projet de réfection de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 441989 datée du 22 juin 2018.

214-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N^o 15 (LES SERVICES EXP INC.)

ATTENDU la résolution numéro 284-2016;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement de payer à Les Services Exp inc., la somme de 301,81 \$ concernant la surveillance de bureau et des travaux relativement au projet de réfection de la rue du Bateau, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 446354 datée du 23 juillet 2018.

RÉFECTION RUE LAFLAMME

215-2018

ÉTAT DU COÛT NET PROVISOIRE DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

Dépenses :

- Nettoyage des conduites d'égouts (Distnet inc.)	5 252,42 \$
- Inspection télévisée conduites pluviales et sanitaires (H2O Enviro inc.)	3 345,04 \$
- Étude géotechnique et contrôle qualitatif des matériaux (LVM, division d'EnGlobe Corp.)	12 559,14 \$
- Contrat (Construction Lemay inc.)	794 897,09 \$
- Honoraires professionnels (Pluritec ltée)	67 468,19 \$
- Publication SEO (Média Transcontinental S.E.N.C.)	139,64 \$
- Frais de transport (Fédération québécoise des municipalités)	11,30 \$
Sous-total :	883 672,82 \$

(-) Retour de taxes (TPS) -38 428,96 \$

(-) Retour de taxes (TVQ) -38 332,84 \$

Coût net du projet : **806 911,02 \$**

Estimation :

- Contrat (Construction Lemay inc.)	83 555,49 \$
- Honoraires professionnels (Pluritec ltée)	7 452,25 \$
Sous-total :	91 007,74 \$

(-) Retour de taxes (TPS) -3 957,72 \$

(-) Retour de taxes (TVQ) -7 895,64 \$

Sous-total estimation : **79 154,38 \$**

COÛT NET DU PROJET AVEC ESTIMATION : **886 065,40 \$**

(-) Fonds activités financières 2016 17 334,07 \$
(-) Fonds activités financières 2018 84,73 \$

(-) Programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU Volet 1)
Contribution gouvernement du Canada (comptant) - 361 596,60 \$
Contribution gouvernement du Québec (à recevoir 20 ans 238 653,40 \$)

(-) Programme de la taxe sur l'essence et de la contributin du Québec 2014/2018 (TECQ)
Contribution gouvernements du Canada et du Québec (comptant) - 7 850,00 \$

Financement permanent requis : **499 200,00 \$**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement de 499 200,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 561-2017.

216-2018

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 5 (CONSTRUCTION LEMAY INC.)

ATTENDU la résolution numéro 102-2017;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à Construction Lemay inc., la somme de 49 343,45 \$ relativement aux travaux de réfection à la rue Laflamme selon la recommandation de Pluritec ltée datée du 20 juillet 2018.

RÉFECTION RANG SAINT-EUSTACHE

217-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (GHD CONSULTANTS LTÉE)

ATTENDU la résolution numéro 132-2018;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à GHD Consultants ltée, la somme de 11 440,01 \$ concernant une étude géotechnique au projet de réfection du rang Saint-Eustache, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 345876 datée du 24 mai 2018.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

RAPIÉÇAGE MÉCANIQUE DES VOIES DE CIRCULATION

218-2018

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'accepter les travaux de rapiéçage mécanique des voies de circulation, selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 88 284,66 \$ à Les Entreprises Lévisiennes inc., telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 23827 datée du 17 juillet 2018, aux termes du contrat intervenu entre les parties le 23 avril 2018.

Une subvention au montant de 20 000 \$ à recevoir du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports relativement au Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ainsi qu'une subvention au montant de 17 000 \$ de l'enveloppe discrétionnaire du député seront applicable à ce projet.

FAUCHAGE DES ABORDS DES VOIES DE CIRCULATION

219-2018

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Guy Boucher, et résolu unanimement d'accepter les travaux de fauchage des abords des voies de circulation selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 12 244,84 \$ à 9292-4547 Québec inc. (Les Gazonniers du Cap) telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 276123 datée du 20 juillet 2018 aux termes du contrat intervenu entre les parties le 09 novembre 2016.

HYGIÈNE DU MILIEU

ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

220-2018

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 1 (WSP CANADA INC.)

ATTENDU la résolution numéro 077-2018;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de payer à WSP Canada inc. la somme de 7 473,83 \$ concernant la préparation des documents et arguments concernant une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) au projet d'assainissement des eaux usées, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 0750114 datée du 15 juin 2018.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

221-2018

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION – LOT 5 265 339

ATTENDU QU'une demande de permis de démolition a été déposée pour l'immeuble sis au 5254 route Marie-Victorin, lot 5 265 339;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix a adopté le 05 avril 2005 le règlement numéro 358-2005 régissant la démolition d'immeuble sur son territoire;

ATTENDU QU'un avis public a été publié dans l'Avis Municipal de juin 2018 et a été affiché sur l'immeuble visé par la demande;

ATTENDU QUE le comité de démolition a reçu et considéré plusieurs oppositions écrites concernant la démolition de cet immeuble;

ATTENDU QUE cet immeuble ne possède pas de logement;

ATTENDU QUE le programme de réutilisation du sol, soit l'aménagement d'un espace gazonné et arboré, est conforme à la réglementation municipale;

ATTENDU QUE cet immeuble est dans un état tel qu'il peut mettre en danger des personnes;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

ATTENDU QUE cet immeuble témoigne de l'histoire de l'occupation du territoire de la municipalité et possède une valeur patrimoniale;

ATTENDU QUE le comité de démolition a tenu une audition lors d'une assemblée de consultation publique le 03 juillet 2018, conformément au règlement numéro 358-2005;

ATTENDU QUE le comité de démolition a autorisé, sous conditions, la démolition de l'immeuble concerné;

ATTENDU QU'une personne a interjeté appel de la décision du comité de démolition dans les 30 jours suivant cette décision, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

ATTENDU QUE les membres du conseil ont rencontré cette personne lors du caucus du 31 juillet 2018;

QUE le conseil municipal confirme la décision du comité de démolition et autorise la démolition.

Adopté à la majorité.

222-2018

CESSION DE TERRAIN – PARTIE DE LOT 3 952 004

ATTENDU QUE messieurs Maxime Grenier et Alexandre Guyon demande à la municipalité de Sainte-Croix de leur céder une partie du lot numéro 3 952 004 appartenant à la municipalité;

ATTENDU QU'ils sont propriétaires du lot adjacent numéro 3 952 006 sur lequel est érigé une maison portant le numéro civique 151, rue du Bateau, pour l'avoir acquis de la succession de monsieur Roland Bernard, aux termes d'un acte de vente, reçu devant Me Émile Brassard, notaire, le 20 juin 2018, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, le 20 juin 2018;

ATTENDU QUE la superficie visée par la demande de cession a fait l'objet d'un jugement publié le 02 octobre 1972 sous le numéro 111 715, qui accueillait la requête du propriétaire de l'immeuble appartenant aujourd'hui à messieurs Maxime Grenier et Alexandre Guyon;

ATTENDU QUE le jugement déclarait le requérant propriétaire absolu d'un immeuble d'une largeur de 100 pieds, d'une profondeur d'une cinquantaine de pieds et d'une superficie de 5 000 pieds carrés;

ATTENDU QU'il y a discordance entre le cadastre et le titre de propriété puisque le jugement n'a pas été respecté lors de la rénovation cadastrale;

ATTENDU QU'il y a une différence de 136 mètres carrés entre la mesure du lot numéro 3 952 006 enregistré au cadastre du Québec et la propriété décrite dans le jugement;

ATTENDU QUE madame Geneviève Traversy, arpenteur-géomètre, a déterminé les limites du lot numéro 3 952 006 en respectant la description inclut dans le jugement dans un certificat de localisation daté du 12 septembre 2007 et portant le numéro 1358 de ses minutes;

ATTENDU QUE cette superficie de 136 mètres carrés se retrouve entièrement dans le lot numéro 3 952 004;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est propriétaire du lot 3 952 004 pour l'avoir acquis de Les industries de la Rive-Sud ltée, aux termes d'un acte de vente, reçu devant Me Marylène Demers, notaire, le 21 février 2018, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lotbinière, le 21 février 2018;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

ATTENDU QU'il y a lieu de respecter le jugement numéro 111 715 et d'autoriser la conclusion et la signature d'un acte de cession entre la municipalité, monsieur Maxime Grenier et monsieur Alexandre Guyon;

ATTENDU QU'il y a lieu d'autoriser le maire, monsieur Jacques Gauthier, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc, à signer l'acte de cession par la notaire instrumentant au dossier;

ATTENDU QUE tous les honoraires et les frais pour la préparation et la publication de l'acte de cession de terrain de même que toutes autres dépenses, quelles qu'elles soient, sont à la charge de messieurs Maxime Grenier et Alexandre Guyon;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement :

QUE le préambule fait partie intégrante de la résolution;

QUE le conseil municipal autorise la cession d'une partie du lot numéro 3 952 004;

QUE la partie du lot cédé est de 136 mètres carrés, tel qu'identifié au certificat de localisation de madame Geneviève Traversy, arpenteur-géomètre, daté du 12 septembre 2017 et portant le numéro le numéro 1358 de ses minutes;

QUE le conseil municipal autorise le maire, monsieur Jacques Gauthier, ainsi que la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame France Dubuc à signer l'acte de cession;

QUE le tout est sans frais, honoraires, indemnités ou redevances quelconques pour la municipalité de Sainte-Croix.

RÈGLEMENT N^o 581-2018 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N^o 389-2007 (PROJETS INTÉGRÉS)

223-2018

ADOPTION

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix est une municipalité régie par le « Code municipal du Québec » et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le Règlement de zonage portant le numéro 389-2007 fut adopté le 17^e jour du mois de décembre 2007;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 389-2007 de façon à :

- Modifier le chapitre I portant sur les dispositions déclaratoires interprétatives
- Ajouter l'article 18.7 nommé « Projet intégré » dans le chapitre XVIII : Normes relatives à certains usages et constructions
- Modifier l'article 6.1.5 « Nombre de bâtiments principaux par terrain » dans le Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.1.6 « Les bâtiments principaux et la ligne de rue » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Modifier l'article 6.2.1.2 « Implantation entre 2 bâtiments principaux existant » du Chapitre VI : Normes relatives aux bâtiments principaux et à leur implantation
- Ajouter « Projet intégré » dans la colonne « Usage spécifiquement autorisé » de la grille des spécifications pour la zone 19-H

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le cinquième jour du mois de juin 2018, le projet de règlement numéro 581-2018 et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'une assemblée de consultation publique a été tenue le troisième jour de juillet 2018 sur le projet de règlement numéro 581-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité a adopté le troisième jour de juillet 2018, le second projet de règlement numéro 581-2018 portant sur les sujets mentionnés en titre et que certaines dispositions sont susceptibles d'approbation référendaire;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le troisième jour du mois de juillet 2018 relativement à ce règlement;

ATTENDU QU'aucune requête n'a été déposée pour demander la tenue d'un registre et que le règlement est considéré approuvé par les personnes habiles à voter;

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Lecours

APPUYÉ PAR : Guy Boucher

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR CE RÈGLEMENT DE CE CONSEIL PORTANT LE NUMÉRO 581-2018 ET CE CONSEIL ORDONNE ET STATUE COMME SUIT :

QUE le règlement numéro 581-2018 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 581-2018 entrera en vigueur conformément à la loi.

LOISIRS ET CULTURE

TERRAIN DE JEUX

224-2018

ENGAGEMENT D'UNE ANIMATRICE

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gesa Wehmeyer-Laplante, et résolu unanimement d'engager la personne suivante à titre d'aide-animatrice au service de garde, lors de sorties spéciales et au besoin pour le terrain de jeux 2018 sous la supervision de la directrice des loisirs et de la culture :

➤ Mme Noémie Julien

Durée de l'emploi : Du 16 juillet au 10 août 2018 (4 semaines X ± 20 heures / moyenne / semaine), en sus de toutes autres formations et préparations d'activités.

La rémunération est celle prévue aux prévisions budgétaires et les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues dans la Loi sur les normes du travail.

VARIA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DU NORD DE LOTBINIÈRE

225-2018

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018

ATTENDU des corrections apportées au compte budgétaire concernant le remplacement, l'amélioration et la modernisation;

ATTENDU le rapport d'approbation du budget 2018 de la Société d'habitation du Québec daté du 10 juillet 2018;

ATTENDU QU'un budget supplémentaire de 29 920,00 \$ est requis pour la municipalité de Sainte-Croix;

IL est proposé par Guy Boucher, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement, d'accepter le budget supplémentaire requis de 29 920,00 \$, lequel sera résorbé à raison de 90 % par la S.H.Q., et 10 % par la municipalité, soit 2 992,00 \$.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 07 AOÛT 2018

**PÉRIODE DE QUESTIONS À LA FIN DE LA SÉANCE CONFORMÉMENT AU
RÈGLEMENT MUNICIPAL NUMÉRO 377-2006**

- Information concernant l'achat de fleurs auprès de l'école Pamphile-Le May.
- Information concernant la cession de terrain, partie de lot 3 952 004.
- Information concernant la demande de permis de démolition, lot 5 265 339.

226-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lecours, et résolu unanimement de lever la présente séance à 19 : 42 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Christiane Couture
Directrice générale adjointe et
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Jacques Gauthier, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

